

FORMULAIRE DE DEMANDE D'UNE PARTICIPATION FINANCIÈRE EXCEPTIONNELLE POUR LA PRÉVENTION CONTRE LES INCENDIES

i [Voir les conditions dans le document aides financières incendie](#)

Le présent formulaire est éligible pour les cas suivants (cocher le-s objet-s de votre demande) :

Type de mesure	Taux admis/calculs	Montant maximum
----------------	--------------------	-----------------

Sécurisation électrique spécifique volontaire dans les bâtiments existants

Sécurisation électrique 80 % CHF 5'000.-

- a. Sécurisation des installations électriques si mise au neutre selon le schéma III (Inspection fédérale des installations à courant fort (ESTI) : Directive ESTI n° 225) et si remplacement de conducteurs à isolation textile. Les participations sont allouées uniquement pour des travaux réalisés par du personnel qualifié.

Détection incendie

Détecteurs de fumée et/ou de chaleur 80 % CHF 5'000.-

Sonde de température et capteurs thermiques 80 % CHF 5'000.-

Caméras thermiques dans les exploitations artisanales, industrielles et agricoles 80 % CHF 5'000.-

Conditions cumulatives à remplir :

- les détecteurs de fumée et/ou de chaleur doivent être sonores ;
- les appareils de détection doivent être conformes aux normes techniques en vigueur ;
- les mesures de détection sont surveillées en continuité (par ex. : à minima connectées en permanence au smartphone de l'exploitant/locataire/propriétaire ;
- les mesures sont proportionnées à la zone à protéger.

Contention des incendies

Armoires pour stockage et/ou la charge des batteries 80 % CHF 10'000.-

Conditions cumulatives à remplir :

- les mesures de contention doivent être conformes aux normes techniques en vigueur ;
- les mesures sont proportionnées à la zone à protéger.

Amélioration des poignées des portes de secours

Remplacement des fermetures de porte comportant des boutons tournants par des poignées ouvrables en une seule manipulation 80 % CHF 5'000.-

Conditions cumulatives à remplir :

- les poignées et les serrures doivent être conformes aux normes techniques en vigueur SN EN179 ;
- les mesures sont proportionnées à la zone à protéger.

Rénovation des bâtiments existants

Isolation incombustible en façade (bâtiment de > 11m) 40 CHF/m² CHF 40'000.-

Rénovation conduit de fumée par tubage 400 CHF/ml CHF 2'000.-

Sous-couche panneaux photovoltaïque intégrée 80 CHF/m² CHF 10'000.-

Conditions cumulatives à remplir :

- la rénovation du conduit de fumée doit préalablement avoir fait l'objet d'un avis favorable écrit d'un maître ramoneur ;
- les participations sont allouées uniquement pour des travaux réalisés par du personnel qualifié.

Pour chaque type de mesure, il est nécessaire de transmettre les documents justificatifs listés sous annexe à fournir à la page 3 de ce formulaire.

PROPRIÉTAIRE / LOCATAIRE / EXPLOITANT

Catégorie	Propriétaire	Locataire	Exploitant
Nom de l'entité			
Nom et prénom			
Téléphone			
Email			
Adresse et numéro			
Case postale			
NPA et localité			

OBJET-S CONCERNÉ-S PAR LA DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE

Adresse et numéro
NPA et localité
N° parcelle
N° ECA du ou des bâtiments
N° de police ECA (obligatoire)

DESCRIPTION DE LA DEMANDE

Si commune en tant que demandeur, récupérez-vous la TVA ? oui non

COORDONNÉES BANCAIRES DU TITULAIRE DU COMPTE

Nom de l'entité
Nom et prénom
Adresse et numéro
NPA et localité
N° IBAN

CONDITIONS

1. Annexes à fournir

Contenu du dossier de demande :

Pour les mesures de **détection incendie**, de **contention des incendies** et d'**amélioration des poignées des portes de secours**, les dossiers doivent être composés des éléments suivants :

- Ce formulaire de demande de participation financière exceptionnelle dûment daté, complété et signé;
- Preuves de la réalisation (photos);
- Facture détaillée et justificatif de paiement.

Pour la **sécurisation électrique**, le dossier doit être composé des éléments suivants :

- Ce formulaire de demande de participation financière exceptionnelle dûment daté, complété et signé;
- Déclaration de conformité des entreprises réalisant les travaux;
- Plans et photos de la situation avant travaux si disponible;
- Rapport OIBT;
- Facture détaillée et justificatif de paiement.

Pour les mesures de **rénovation des bâtiments existants**, les dossiers doivent être composés des éléments suivants :

- Ce formulaire de demande de participation financière exceptionnelle dûment daté, complété et signé;
- Déclaration de conformité des entreprises réalisant les travaux;
- Plans et photos de la situation avant travaux si disponible;
- Avis du maître ramoneur uniquement pour le tubage cheminée;
- Facture détaillée et justificatif de paiement.

La demande doit être adressée par courriel à l'adresse suivante participation.financiere@eca-vaud.ch accompagnée de l'ensemble des pièces demandées.

L'ECA peut demander des pièces justificatives supplémentaires, le cas échéant.

2. Principes

Le présent formulaire est basé sur l'[arrêté du 1er juin 2026](#) et la [directive du 1er juin 2026](#) sur les participations financières exceptionnelles pour la prévention contre les incendies.

Le contrôle des travaux n'implique pas la reconnaissance de la bonne exécution des travaux ; il laisse entièrement subsister la responsabilité du propriétaire ou de tiers et n'engage pas celle de l'ECA en cas de violation notamment des règles de l'art ou des prescriptions applicables en matière de police du feu ou des constructions.

L'octroi d'une participation financière n'engage en rien la responsabilité de l'ECA sur le projet lui-même et sa conformité à la législation en vigueur.

3. Droits et devoirs du bénéficiaire

La participation financière aux frais de prévention n'est pas un droit.

En acceptant la participation financière, le bénéficiaire donne son accord pour que l'ECA utilise son dossier lors de communications liées à la prévention des incendies. L'ECA garantit le respect de la sphère privée et de l'identité des bénéficiaires.

SIGNATURE

Par la signature de ce document, j'atteste :

- Avoir pris connaissance de l'ensemble du présent document.
- Avoir pris connaissance de l'arrêté et la directive sur les participations financières exceptionnelles pour la prévention contre les incendies.
- Avoir pris connaissance du document « aides financières incendie (liste des mesures financées) ».

Lieu et date de la demande

Signature du demandeur
